

**13<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE** des membres de la Caisse Desjardins Des Rivières de Québec tenue le jeudi 13 avril 2023, à distance, par conférence Web.

**Présences :** L'assemblée est composée des membres, administrateurs, gestionnaires, employés et invités qui ont totalisé 1297 votes, 67 écoutes en direct et 103 en réécoute.

**Ordre du jour :**

1. Ouverture de l'assemblée
  - 1.1 Mot de bienvenue
  - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
  - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 21 avril 2022
3. Retour sur l'année 2022
  - 3.1 Rapport du conseil d'administration
  - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3 Rapport financier
  - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
  - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
  - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
    - 5.2.4 Élection par votation (vote en différé)
  - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

**1. Ouverture de l'assemblée**

**1.1. Mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 18 h 30, sous la présidence de Madame Suzanne Canac Marquis, qui souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et valablement constituée.

Madame Taïna Lavoie, membre chez Desjardins, se présente et agira comme maître de cérémonie. Elle présente Madame Suzanne Canac Marquis, qui agira comme présidente d'assemblée. Elle sera également assistée dans l'animation et en soutien par Madame Nathalie Joyal, directrice générale, Monsieur Frédéric Tremblay, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature qui présentera son rapport à l'issue de l'appel de candidatures, le secrétaire du conseil d'administration, Monsieur Jean-Yves Parent, qui sera également assisté dans ses fonctions par Madame Marianne Fleury, adjointe à la direction générale, Monsieur Jean-Louis Duchesne, président du comité d'engagement, ainsi que Madame Nathalie Gagnon, présidente du comité Gouvernance et Éthique.

Madame Lavoie explique qu'étant donné le mode virtuel de l'assemblée, il sera possible pour les participants de voter en direct et à distance sur certains sujets. Il y aura également une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours afin que les membres se prononcent sur la répartition des excédents annuels et les ristournes et sur l'élection des membres du conseil d'administration.

**1.2. Message du président du Mouvement Desjardins**

Madame Lavoie invite les membres de l'assemblée à visionner une vidéo de

Monsieur Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, qui souhaite leur livrer un message important.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### **2.1. Règles pour participer à l'AGA**

Étant donné que l'assemblée est tenue à distance, Madame Lavoie explique les règles de fonctionnement, en y précisant les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions entre les participants.

Elle spécifie également les conditions nécessaires pour proposer ou appuyer une proposition et pour voter, soit être membre de plein droit de la Caisse depuis au moins 90 jours, résider, être domicilié ou travailler au Québec, être une personne physique de 18 ans et plus, ou être une personne morale ou une société ou être un membre réadmis membre de plein droit.

### **2.2. Nomination des personnes scrutatrices**

Considérant qu'il y aura de la votation en direct pour cette assemblée à distance, Madame Canac Marquis recommande la nomination de deux (2) scrutateurs.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que Madame Audrey Savard, directrice soutien à la direction générale et Madame Mélanie Baribeau, conseillère en communication, agissent comme scrutatrices.

*Adopté à la majorité.*

### **2.3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Canac Marquis invite le secrétaire du conseil d'administration, Monsieur Jean-Yves Parent, à faire lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adopté à la majorité.*

### **2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2022**

Étant donné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été publié et déposé sur le site Internet de la Caisse et que les membres de l'assemblée ont pu en prendre connaissance, Madame Lavoie mentionne que la lecture de ce dernier sera dispensée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2022 tel que présenté.

*Adopté à la majorité.*

## **3. Retour sur l'année 2022**

### **3.1. Rapport du conseil d'administration**

Madame Canac Marquis présente les membres du conseil d'administration et les jeunes administrateurs de la relève du conseil d'administration de la Caisse avec qui elle fait équipe.

Elle résume les principales réalisations et orientations de la Caisse pour l'exercice financier 2022 qui ont marqué la Caisse Desjardins Des Rivières de Québec et le Mouvement Desjardins. Elle souligne l'excellente performance financière de la caisse cette année ainsi qu'une augmentation de près de 900

nouveaux membres, pour un total de 73 807 membres.

Elle parle de l'implication dans la communauté du Mouvement Desjardins et de la Caisse et mentionne notamment la réalisation, en 2022, d'un atelier de consultation avec plus de vingt (20) acteurs des milieux socio-économiques et institutionnels. Elle ajoute que de cet atelier, il découlera de nombreuses initiatives afin de répondre adéquatement aux besoins des membres et du milieu, de même que la mise en œuvre d'un projet porteur pour la communauté.

La présidente aborde le sujet de l'éducation financière dans le contexte d'incertitude actuel. Elle fait état des nombreuses conférences et ateliers qui ont été offerts aux membres par le Mouvement et la Caisse.

Aussi, elle se dit fière de la nouvelle approche dynamique et de ses résultats, mise en place aux centres de services Les Saules, Loretteville et Saint-Émile.

De plus, la présidente mentionne l'importance de la place des jeunes dans l'organisation du Mouvement. Elle parle de plusieurs initiatives, dont la ristourne jeunesse, La Fabrique à projets, les bourses d'études ainsi que les rencontres de Monsieur Guy Cormier avec les jeunes.

Enfin, elle remercie la directrice générale, le personnel, les administrateurs et les membres de la Caisse qui demeurent la source de motivation.

### **3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques**

Madame Nathalie Gagnon, présidente du comité Gouvernance et Éthique, est invitée à présenter le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent ;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

### **3.3. Rapport financier**

Avant de présenter les faits saillants du dernier rapport annuel, les membres sont invités à visionner une courte capsule portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Par la suite, Madame Nathalie Joyal, directrice générale, est invitée à présenter les résultats de la dernière année financière de la Caisse qui s'est terminée le 31 décembre 2022.

Elle débute sa présentation en résumant les résultats du Mouvement Desjardins. Elle poursuit par la diffusion d'une capsule vidéo qui résume l'ensemble des résultats financiers pour la récente année qui se terminait le 31 décembre 2022.

Ensuite, Madame Joyal échange sur les sujets suivants :

- Performances financières 2022
- Accessibilité
- Évolution du numérique
- Expérience employés

La présidente répond par la suite à une question d'un membre par la boîte de dialogue. Les questions posées portent sur les sujets suivants :

- Le nombre de membres assistant à l'assemblée;
- L'aspect positif des nouvelles heures d'ouverture à St-Émile.

### **3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu**

Avant de présenter l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu, Madame Canac Marquis remercie la collaboration des administrateurs qui s'impliquent activement dans le comité d'engagement de la Caisse dans son milieu, avec la collaboration du jeune administrateur de la relève ainsi que Madame Karine Lemieux, conseillère vie associative.

Monsieur Jean-Louis Duchesne, président du comité d'engagement de la Caisse, est invité à présenter le rapport de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu.

Les membres de l'assemblée sont invités à visionner une vidéo portant sur plusieurs engagements de la Caisse dans son milieu au cours de la dernière année.

Les membres de l'assemblée sont informés que la Caisse a distribué un montant de 496 630 \$ par le biais de son Fonds d'aide au développement du milieu, en plus d'un montant de 182 244 \$ en dons et commandites. Le solde du fonds au 31 décembre 2022 est de 3 357 000\$. Monsieur Duchesne rappelle les secteurs prioritaires pour lesquels la Caisse apporte son soutien :

- L'éducation ;
- La santé et les saines habitudes de vie ;
- La culture ;
- Le développement économique ;
- L'engagement social et humanitaires.

### **4. Période de questions**

Madame Canac Marquis invite les membres à faire parvenir leur question ou commentaire à l'aide de la boîte de dialogue.

Aucune question n'est transmise par les membres.

### **5. Propositions soumises au vote**

#### **5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)**

Madame Lavoie invite les membres de l'assemblée à visionner une capsule vidéo présentant cet élément distinctif de notre coopérative, qu'est la ristourne.

#### **Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) – votation en différé**

La présidente invite la directrice générale à présenter la recommandation du conseil d'administration à l'égard de la répartition des excédents annuels (ristournes), pour laquelle les membres seront appelés à voter en différé après la présentation de ce soir :

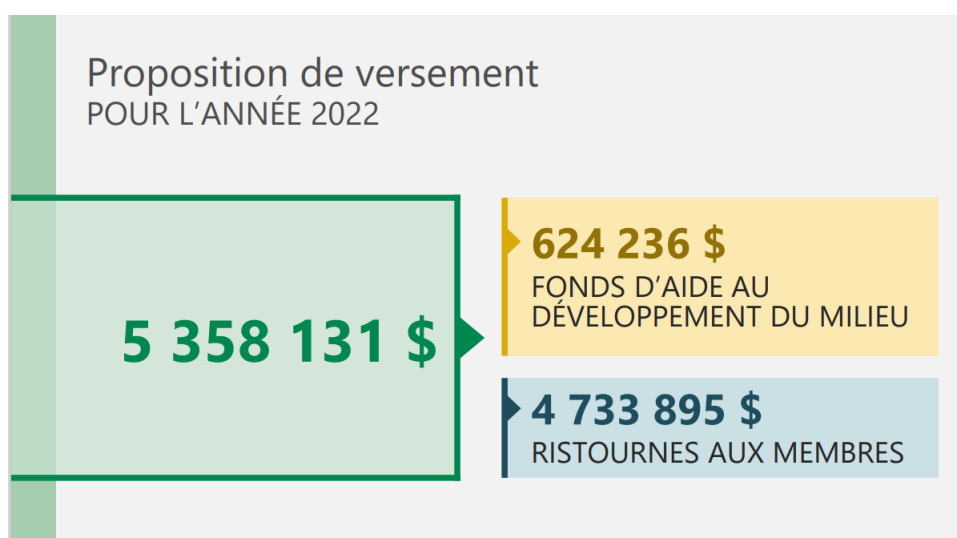
PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	12 170 k\$
		Affectation aux réserves plus-values et autres éléments
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	365 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	26 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>99 255 k\$</b>
	Affectation au FADM	(624) k\$
	Affectation à la RRE	(21 715) k\$
	Affectation à la réserve générale	(76 915) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Inclut 4 770 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes

<sup>2</sup> Net d'impôt

| FADM |  
Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE |  
Réserve pour ristournes éventuelles



### Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			661 k\$
Épargne et placements			644 k\$
Fonds		0,58 \$	229 k\$
Prêts et marges de crédit			1 369 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>		<b>577 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>		<b>345 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>		<b>850 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>		<b>59 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>4 734 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée.    <sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.    <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Après les explications fournies par la directrice générale, sur proposition dûment faite et appuyée, il est recommandé d'adopter la répartition des excédents annuels (ristournes) telle que présentée.

La présidente rappelle que cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir.

À l'issue de la période de votation en différé, la présente résolution est adoptée :

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'adopter la répartition des excédents annuels (ristournes) telle que présentée lors de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2023.

*Adopté à la majorité.*

## 5.2. Élection des membres du conseil d'administration

### 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

Mme Lavoie débute en précisant les rôles des officiers pour la période d'élection.

#### Président d'élection

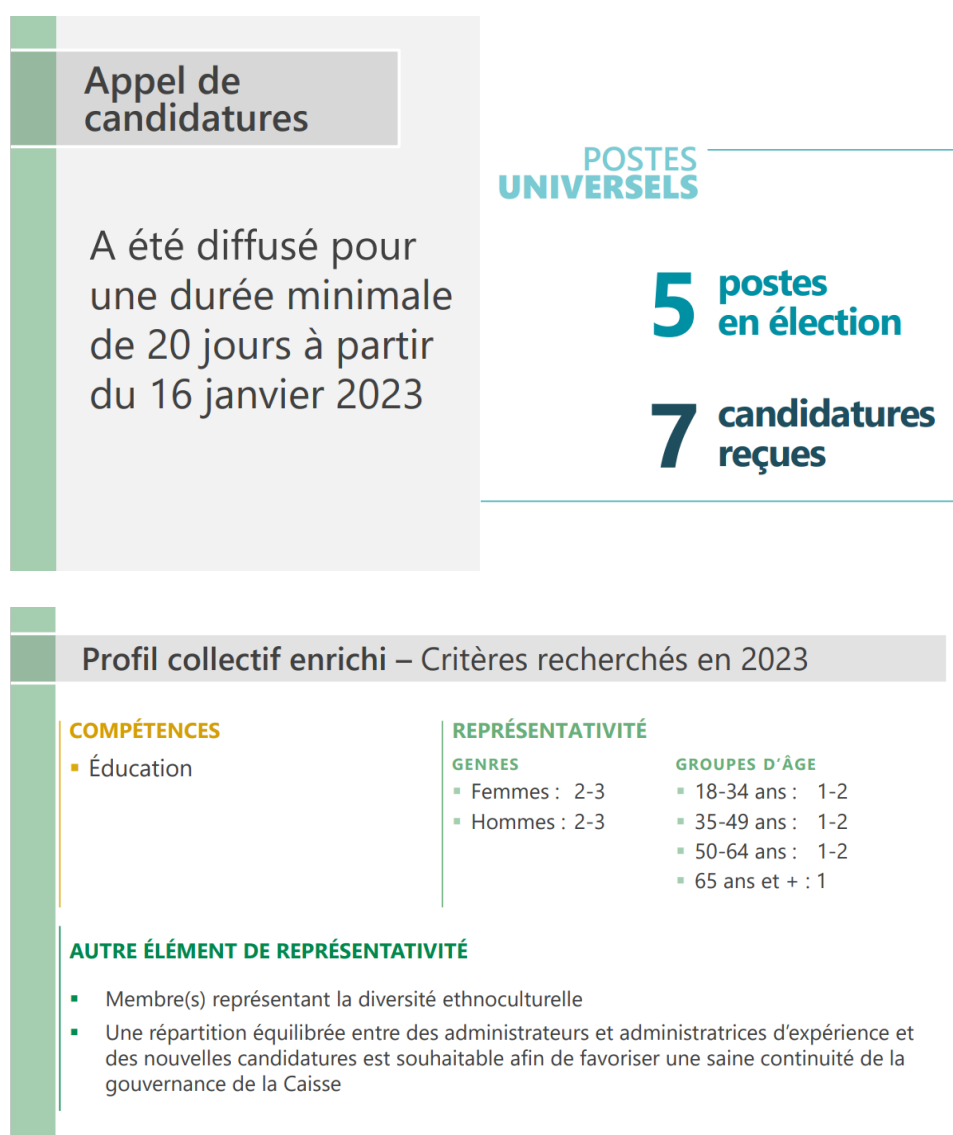
Madame Suzanne Canac Marquis agira comme présidente d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse (RIC).

#### Secrétaire d'élection

Madame Nathalie Joyal agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse (RIC).

### 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Madame Lavoie invite Monsieur Frédéric Tremblay, président du comité de mise en candidature, à présenter le rapport du comité en vue de l'élection des membres du conseil d'administration :



Monsieur Tremblay présente les sept (7) candidatures reçues (par ordre alphabétique), en précisant qu'un document de présentation de toutes ces personnes a été déposé sur le site Internet de la Caisse :

- Monsieur Thomas Châteauvert ;
- Monsieur Jean-Louis Duchesne ;
- Monsieur William Gagné ;

- Monsieur Adi Jakupović ;
- Madame Johanna Navas ;
- Madame Gabrielle Ouellet-Laberge;
- Madame Mélanie Pilote.

Tableau synthèse des personnes candidates								
Profil collectif du CA Critères recherchés	Nombre recherché	CHÂTEAUVERT, Thomas	DUCHESNE, Jean-Louis	GAGNÉ, William	JAKUPOVIĆ, Adi	NAVAS, Johanna	OUELLET- LABERGE, Gabrielle	PILOTE, Mélanie
<b>COMPÉTENCES RECHERCHÉES EN 2023</b>								
Éducation	1							
<b>AUTRES COMPÉTENCES</b>								
Expérience membres/clients		x	x	x			x	
Coopération		x	x	x			x	
Gestion financière			x	x				
Gestion d'entreprise								
Comptabilité				x				
Gouvernance			x		x	x	x	x
<b>REPRÉSENTATIVITÉ : GENRES</b>								
Hommes	2-3	x	x	x	x			
Femmes	2-3					x	x	x
<b>REPRÉSENTATIVITÉ : GROUPES D'ÂGE</b>								
18-34 ans	1-2	x		x				
35-49 ans	1-2				x	x	x	x
50-64 ans	1-2							
65 ans et +	1		x					
<b>DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE</b>								
<b>RÉPARTITION ÉQUILBRÉE ENTRE DES ADMINISTRATEURS-TRICES D'EXPÉRIENCE ET DES NOUVELLES CANDIDATURES</b>								
Expérience au CA de la Caisse		x (relève)	x	x (relève)			x	

### 5.2.3. Présentation des personnes candidates

Madame Canac Marquis invite chacun des candidats, par ordre alphabétique, à faire une courte présentation orale d'un maximum de deux (2) minutes. Elle mentionne également que cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse.

La présidente mentionne qu'étant donné des conditions exceptionnelles liées à son état de santé, Madame Ouellet-Laberge ne peut se joindre à l'assemblée. Sa présentation a été enregistré le 29 mars 2023 dans le respect des encadrements prévus pour la présentation des candidats.

### 5.2.4. Élection par votation

La présidente prend un moment pour remercier Monsieur Claude Lantier et Madame Julie Massé, administrateurs de longue date, et Madame Laura Boivin qui quittent le conseil d'administration cette année

Elle ajoute que la votation pour les postes à combler au sein du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre (4) prochains jours.

### 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Madame Lavoie rappelle aux membres qu'ils seront appelés au cours des prochains jours, à voter sur les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- L'élection des membres du conseil d'administration.

Elle présente notamment les précisions sur l'exercice du vote et la procédure pour voter, soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter
- La réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse
- Toute la documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse

La présidente ajoute qu'il est possible pour les membres n'ayant pas AccèsD de venir voter aux points de services de la Caisse vendredi et lundi, ainsi qu'au siège social le vendredi, samedi et lundi.

## **Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours**

Madame Lavoie rappelle aux membres qu'à compter de la fin de l'assemblée générale annuelle, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le lundi 17 avril 2023.

### **Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée**

Madame Lavoie souligne le fait que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. À ce propos, les résultats du vote seront dévoilés 24 h à 48 h après la période de vote, sur le site Internet de la Caisse, ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Néanmoins, la présidente précise qu'advenant un vote négatif sur la proposition des trop perçus, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

## **6. Fin de la rencontre et remerciements**

Madame Lavoie annonce que dès demain, la Caisse procédera aux tirages de trois (3) prix de participation parmi tous les membres qui auront assisté à cette assemblée virtuelle et qui auront répondu au formulaire de participation. Il s'agit de trois (3) cartes cadeau du IGA Convivio d'une valeur de 200 \$ chacune.

Elle laisse la parole à Madame Canac Marquis pour le mot de la fin de l'assemblée.

Madame Canac Marquis remercie Madame Lavoie pour son accompagnement dans l'animation de la soirée, de même que les membres pour leur participation à cette assemblée générale annuelle.

Finalement, elle remercie tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

## **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

### **Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée**

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 1297 votes transmis. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

- Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes :
  - 94.99 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
  - La proposition est adoptée.
- L'élection des membres du conseil d'administration
  - Candidats élus :
    - Monsieur Thomas Châteauvert
    - Monsieur William Gagné
    - Madame Johanna Navas
    - Madame Gabrielle Ouellet-Laberge
    - Madame Mélanie Pilote
  - Candidats non-élus :
    - Monsieur Jean-Louis Duchesne
    - Monsieur Adi Jakupović



Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 18 avril 2023 à 16h.

---

Suzanne Canac Marquis,  
Présidente

---

Jean-Yves Parent,  
Secrétaire